



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

École de Musique

BATUCADA 2020 – 2021

Si l'élève est majeur, ne remplir que la partie [ÉLÈVE]

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 OU ASSISTANT FAMILIAL OU TUTEUR LÉGAL					
Nom d'usage :			Prénom :		
Nom de naissance :			Qualité (père, mère...):		
Adresse :		Code Postal :		Ville :	
Tél. portable :		Tél. fixe :		Tél. pro. :	Courriel :

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 OU ASSISTANT FAMILIAL OU TUTEUR LÉGAL					
Nom d'usage :			Prénom :		
Nom de naissance :			Qualité (père, mère...):		
Adresse :		Code Postal :		Ville :	
Tél. portable :		Tél. fixe :		Tél. pro. :	Courriel :

ÉLÈVE					
Nom :			Prénom :		
Date de Naissance :			CLASSE (Éducation Nationale) Ou profession en septembre 2020 :		
Adresse :		Code Postal :		Ville :	
Tél. portable :		Tél. fixe :		Tél. pro. :	Courriel :

RAPPEL

- Les règlements (25€, 50€ ou 100€, tarifs au dos) sont des frais d'inscriptions et ne sont pas remboursables en cas d'annulation.
- L'inscription implique nécessairement l'acceptation du règlement intérieur de l'École de Musique (disponible sur www.villedebeuvry.fr).
- S'il est constaté plus de 5 absences injustifiées dans l'année scolaire, l'élève peut se voir radier des listes de l'école de musique.

J'autorise

Je n'autorise pas

la prise de photos ou de vidéos lors des cours ou des manifestations musicales faisant partie intégrante de l'apprentissage musical des élèves afin de permettre à différents médias la diffusion ou la publicité du travail des élèves (suivi pédagogique, sites internet de la ville, journaux de la ville, réseaux sociaux ou autre...).

Fait à : _____ Date : _____

Certifié exact, Noms, Prénoms et signatures des responsables légaux :

--	--	--

TARIFS BATUCADA :

En juin 2018, le conseil municipal a voté les tarifs suivants (pour l'année) :

Tarifs pour les beuvrygeois :

25€/an jusqu'à 21 ans (joindre un justificatif de domicile)
50€/an à partir de 22 ans (joindre un justificatif de domicile)

Élèves non-beuvrygeois : 100€

suite à la crise sanitaire de 2020 :

**LE RÈGLEMENT POUR L'ANNÉE 2020 – 2021
SERA DEMANDÉ À PARTIR D'OCTOBRE 2020**